épineux, ainsi que l'a rappelé plus spécifiquement le chapitre deux. Il s'agit, le lecteur l'aura compris, de l'apport principal de ce premier volume. L'équipe du BRCP confirme donc des attributions anciennes, en les renforçant par une approche scientifique pluridisciplinaire, mais en infirme certaines. Quelques productions traditionnellement considérées de Bosch ou de son atelier sont désormais identifiées comme des œuvres de suiveurs (ainsi du *Couronnement d'épines* de l'Escurial), et parallèlement le maître de Bois-le-Duc « récupère » la paternité de divers tableaux et dessins (la *Tentation de saint Antoine* de Kansas City, par exemple). Chaque notice précise la date d'élaboration de l'œuvre, son état de conservation, sa provenance, une brève analyse du sujet, et un commentaire détaillé. Chaque composition est abondamment illustrée, à la fois par une vision d'ensemble et des focus sur l'un ou l'autre détail, voire une radiographie. Des références précises au site internet du BRCP facilitent également le travail de recherche d'un lecteur désireux d'approfondir son analyse du tableau ou du dessin, grâce à un panel plus riche de photographies. Notons également que nombre de ces photos sont inédites, et constituent une réelle plus-value pour le public. Enfin, la volumineuse bibliographie reprise en fin de volume constitue également une piste non négligeable pour tout lecteur soucieux d'explorer plus avant le sujet.

Factuel et concret, ce premier volume du BRCP tient ses promesses liminaires : les essais et les notices du catalogue permettent au lecteur (plutôt un amateur éclairé qu'un total néophyte) de mieux comprendre la cohérence interne de l'œuvre boschien, une fois résolus les problèmes d'attribution. Nous ne pouvons que regretter que *Le Jugement dernier* de Vienne, et *Le Jardin des délices*, *Les sept péchés capitaux* et *Les quatre dernières étapes humaines* de Madrid ne bénéficient pas encore d'une telle documentation, et espérons que les institutions concernées permettront prochainement aux chercheurs d'étudier ces tableaux.

Katherine Rondou

– Éric Le Calvez édit., *Dictionnaire Gustave Flaubert*. Paris, Classiques Garnier, « Dictionnaires et synthèses », 2017, 1259 p.

Éric Le Calvez enseigne à la Georgia State University d'Atlanta, aux États-Unis, et a consacré de nombreuses publications à Gustave Flaubert (1821-1880). Fort de son expertise, il réunit une équipe internationale de dix-sept chercheurs, afin de mener à bien le travail monumental que constitue le *Dictionnaire Gustave Flaubert*.

Le dictionnaire compte environ 1300 notices, regroupant des noms de personnes réelles ou fictives (les personnages de Flaubert), des noms de lieux liés à la vie (Croisset) ou aux textes (Carthage) de l'écrivain, des objets fictifs (la casquette de Charles Bovary), des mouvements d'idée (romantisme), des thèmes récurrents (la désillusion), les lectures de l'artiste (*Don Quichotte*), etc. L'ouvrage rassemble par conséquent une somme impressionnante d'informations relatives à un auteur majeur des lettres françaises du XIXe siècle, et constitue un outil de référence pour tout lecteur, néophyte ou spécialiste, désireux d'approfondir ses connaissances sur Flaubert et son œuvre.

Un système de renvoi ingénieux permet également de parcourir les notices en suivant un fil conducteur, et offre ainsi un réel confort de lecture, que n'autoriserait pas la consultation des articles par ordre alphabétique. Enfin, une très riche bibliographie aide le lecteur insatiable à compléter ses connaissances, et une chronologie, en début d'ouvrage, établit un cadre bienvenu pour le large public, sans doute moins au fait de la biographie du romancier que le monde universitaire.

Concises, précises et intelligemment structurées, les notices sont d'une consultation aisée, et le style simple et direct adopté par les auteurs facilite la lecture en colonne, traditionnellement peu « ergonomique », de ce type de publication. Nous saluons plus particulièrement les articles relatifs à la création littéraire (*Affres du style*, *Art*, *Composition*, *Documentation*, *Érudition*), qui démontrent clairement la place du *travail* d'écriture dans la vie de Gustave Flaubert, et définissent les tenants et aboutissants de son art hors normes.

Katherine Rondou

– Philippe Lejeune, *Aux origines du journal personnel. France, 1750-1815.* Paris, Honoré Champion, « Les dix-huitièmes siècles » n° 189, 2016, 648 p.

Remarquable, cet ouvrage l'est à plus d'un titre. Son auteur est loin d'être novice en matière d'analyse de l'écriture autobiographique, il en est même le plus grand spécialiste. Il a enseigné la littérature française à l'Université Paris-Nord jusqu'en 2004. Né en 1938, il a atteint l'âge de la retraite et se consacre donc à sa passion… l'écrit de soi. Et tout spécialiste qu'il est, il adopte un ton familier et plein d'humour qu'on ne rencontre jamais dans ce type d'ouvrage.

Remettant courageusement en question le principe qui l'a guidé quand il a commencé à travailler sur l'autobiographie, il se refuse à définir le « journal » ou du moins restreint sa définition à « série de traces datées » qui lui permet de ne rien exclure des documents qu'il a extraits des nombreux fonds d'archives qu'il a consultés.

L'émergence du journal personnel (sinon intime, par opposition à collectif, car l'intimité n'en est qu'un trait secondaire) en France se situe dans la seconde moitié du siècle dit des Lumières (Lejeune se concentre sur la période 1750-1815). Étudier une pratique privée voire secrète ne peut se faire à partir des seules sources éditées. Il s'agit donc d'une véritable enquête qu'a entreprise Philippe Lejeune et il a trouvé des pratiques bien hétérogènes dont le seul point commun pourrait n'être que le souci de gérer le temps.

Des textes imprimés (textes théoriques tels ceux de Caraccioli ou Mme de Genlis, journaux publiés comme celui d'Ampère), des journaux transcrits par d'autres chercheurs et des manuscrits qu'il a découverts lui-même font l'objet des études de Lejeune. Les manuscrits se trouvent essentiellement dans les archives publiques (bibliothèques municipales, archives municipales ou départementales, Bibliothèque nationale en France, mais aussi Bibliothèque de Genève ou Archives d'État à Moscou. Certains sont conservés par les familles, comme celui de Cécile Coquebert de Montbret et de sa fille.